

Le Mot du Maire



La première réunion du Conseil municipal de l'année 2026 s'est tenue le 17 février dernier. Toujours dans le même souci de vous tenir informés, voici un résumé des décisions prises au sujet des treize points qui étaient à l'ordre du jour.

En premier lieu, ce sont deux délibérations techniques qui ont été adoptées, concernant le budget prévisionnel 2026. Sans incidences financières, ces décisions permettent à la mairie de continuer à payer ses factures et à encaisser ses recettes dans l'attente du vote du budget, prévu courant avril.

Nous avons ensuite entériné quatre conventions avec notre communauté d'agglomération, concernant, entre autres, le programme d'intérêt général « Habiter mieux en Terre de Provence » (dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat, auquel notre commune participe) ainsi que les modalités d'accueil, chaque jeudi après-midi à la médiathèque, d'un conseiller numérique.

De même, nous avons accepté l'entrée des communes de Maillane et Eyragues au sein du Relais Petite Enfance « Alpilles Montagnette ».

Dans un tout autre domaine, nous avons décidé d'acquérir un nouveau véhicule pour notre garde champêtre. Parmi les devis reçus, nous avons retenu un PEUGEOT Partner, électrique, d'un montant de 23.276,04 € HT.

D'autre part, nous avons entériné un avenant au bail de location de M. et Mme BERNELIN pour notre maison rue Benoît Labre. Suite aux travaux d'amélioration réalisés par la mairie, le montant du loyer mensuel passera de 715€ à 850€, à partir du 1^{er} mars prochain.

Nous avons aussi décidé de remercier Mme Émilie SEISSON pour son excellent travail de conception et mise en page de notre dernier bulletin municipal, en lui versant la somme de 700€.

Enfin, nous avons pris une délibération permettant à la commune, au-delà des quatre années de prescription légale, de rattraper des erreurs de salaires pour sept de nos agents. Nous avons, en effet, considéré que ces derniers n'avaient pas à être lésés financièrement pour des erreurs administratives de notre part.

Ainsi s'achève le dernier « mot du maire » de la mandature 2020/2026.

Permettez-moi de remercier grandement Mme Françoise DORÉ et MM. Jean-Paul LAGUERRE et Frédéric SEISSON - mes trois adjoints - pour leur implication sans faille, durant tant d'années, au service de notre commune.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 15 mars 2026, de 8h à 18h au bureau de vote dans notre salle polyvalente, pour le premier tour des élections municipales.



Verquières, le 25 février 2026